

Info

VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associazioni dal museum svizzer da l'armada



Bulletin

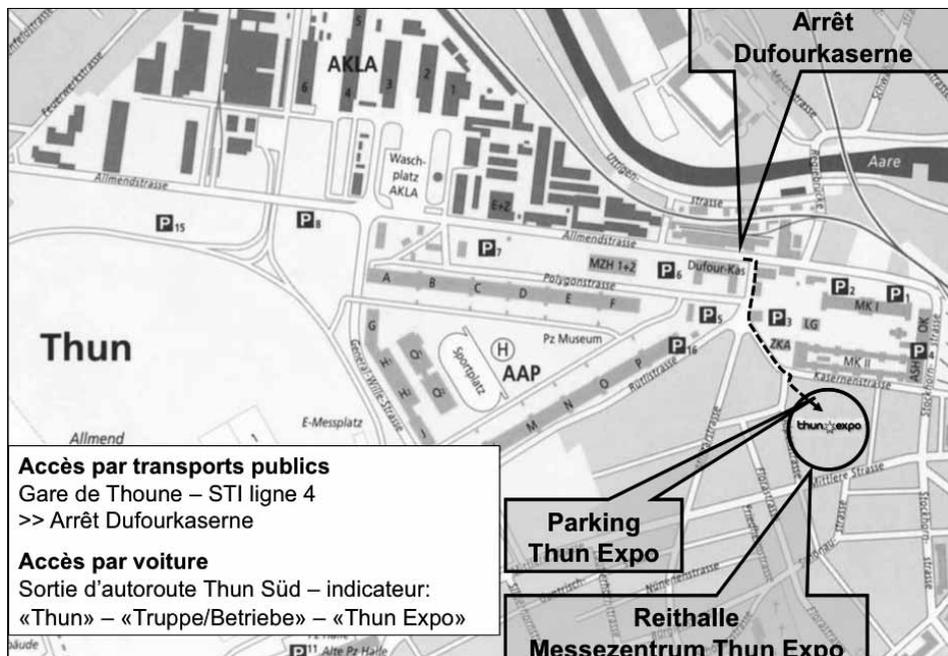
N° 1/11

www.musee-armee.ch



- Invitation à la 33^e assemblée ordinaire des membres, le samedi 7 mai 2011 à Thoun (3)
- Rapport annuel 2010 du président de la VSAM (4)
- Bilan, compte de résultats, budget (11)
- Assainissement de la collection des pièces d'artillerie (14)
- Les fresques dans le manège de l'ancienne régie des chevaux à Thoun et «la visite de la vieille dame» (16)
- L'histoire des ustensiles de cuisine personnels dans l'armée suisse, partie 2 (18)

Assemblée des membres VSAM, le 7 mai 2011



Si vous avez encore à votre domicile des objets ou des documents que vous souhaiteriez remettre à l'Association du musée suisse de l'armée, à l'attention de la Fondation HAM, vous pouvez les apporter à l'assemblée. Vous pouvez également faire un envoi postal à l'adresse suivante: Fondation HAM, case postale 2652, 3601 Thoune, ou prendre contact avec le directeur, Martin Dudle, qui organisera un transport depuis votre domicile.

Les 10 ans de la Fondation pour l'ouvrage d'artillerie de Faulensee

Samedi 4 juin 2011, de 10h00 à 17h00.

Manifestation à l'occasion de l'anniversaire avec visites guidées, festivités et restauration. Pour de plus amples informations: www.artilleriewerk-faulensee.ch, voir aussi les publications séparées.

L'Association du musée suisse de l'armée sera également présente.

Impressum

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse.

Editeur: Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune

Rédaction: Hugo Wermelinger, hugo.wermelinger@armeemuseum.ch

Traductions: GLOBAL TRANSLATIONS Sàrl en collaboration avec Clama AG

l'illustration de la page de couverture: Gourde à l'essai, avec poinçon 1909, voir l'article en page 18

Invitation

à la 33^e assemblée ordinaire des membres, le samedi 7 mai 2011 à Thoune

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la 33^e assemblée ordinaire des membres de la VSAM dans l'ancien manège de Thoune Expo, à Thoune. Le programme prévu est le suivant:

09h15 Accueil, café et croissants
10h00 Début de l'assemblée des membres
Puis Brève pause
11h45 Exposé de M. Jürg Stüssi-Lauterburg
«Aperçu de l'histoire militaire
récente de la Suisse»
12h15 Apéritif
12h45 Repas
14h30 Visite de la collection d'artillerie

- Comme l'année passée, les participants francophones disposeront d'un service de traduction simultanée.
- Les coûts du café de bienvenue avec croissants et du repas de midi avec dessert et café s'élèvent à CHF 35.–. L'apéritif est pris en charge par la VSAM.
- Nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, afin que nous puissions préparer correctement cette manifestation.

J'espère que vous serez nombreux à donner suite à notre invitation et je me réjouis de vous rencontrer à l'assemblée des membres.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs,
mes salutations les meilleures.



Paul Müller, président de la VSAM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des membres de 2010 (Bulletin 2/10 de la VSAM)
4. Rapport annuel 2010 de la VSAM (Bulletin 1/11 de la VSAM)
a) compléments du président
b) discussion/adoption
5. Fondation Matériel historique de l'armée suisse
a) information par le président du Conseil de fondation
b) information par le directeur de la Fondation HAM
6. Finances
a) comptes annuels 2010
b) rapport des vérificateurs pour 2010
c) adoption, décharge du comité
7. Elections
a) réélection de membres du comité
b) élection de l'organe de révision
8. Programme 2011
a) activités en 2011
b) budget 2011
c) discussion/adoption
9. Propositions
10. Divers

Rapport annuel 2010 du président de la VSAM

La VSAM en 2010

Nous pouvons être fiers des résultats de l'exercice 2010! Une fois de plus, le bilan des activités est extrêmement positif. Ce succès a commencé avec l'assemblée des membres du 24 avril 2010, à Thoune, qui a été une réussite à tous égards. Avec ses installations techniques et un service gastronomique irréprochable, l'ancien manège sur le site de l'Expo se prête parfaitement à l'organisation d'une telle manifestation. Le programme-cadre, qui comportait un intéressant exposé du divisionnaire a.D. Fred Heer consacré au char Renault FT-17 après l'assemblée des membres, puis une visite du musée des chars et du Liq-Shop l'après-midi, a été très apprécié. Le procès-verbal de l'assemblée des membres a été publié dans le bulletin d'information 2/10.



Assemblée des membres 2010 à Thoune

Nos principales activités en 2010 ont été le soutien de la Fondation du matériel historique de l'armée suisse, d'importants travaux de relations publiques et la poursuite des développements en rapport avec un futur musée de l'armée. Si le soutien de la

Fondation HAM est une activité usuelle de la VSAM, nous avons par contre innové, en collaboration avec la Fondation HAM, dans le domaine des relations publiques avec des journées portes ouvertes et une série de six exposés. De plus, une nouvelle ère a débuté en octobre pour la vision d'un musée de l'armée, à l'occasion d'un atelier organisé à cet effet. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans le présent rapport annuel.

Globalement: il y a de bonnes raisons de se réjouir! Ce succès n'a été possible que grâce au soutien que se sont fourni mutuellement la VSAM et la fondation, et au précieux travail bénévole de nos membres et d'autres personnes.

Information sur la Fondation HAM

Le rapport annuel de la Fondation HAM contient des informations détaillées sur la première période d'activités, à savoir les années 2008/2009. Ce rapport annuel a été distribué aux membres de la VSAM présents à l'assemblée à Thoune, et il a été mis en ligne sur l'Internet. Ce rapport a été très apprécié de toutes parts, raison pour laquelle nous procéderons de même pour le rapport annuel 2010 de la Fondation HAM. Je me limiterai dès lors, ici, à un bref résumé.

La deuxième année d'activités de la Fondation HAM s'est également très bien déroulée. Les travaux de mise en place se sont poursuivis avec beaucoup d'élan.

Martin Dudle a pris ses fonctions à la Fondation HAM le 1^{er} mai 2010. Après deux mois d'introduction par Henri Habegger, il a endossé la fonction de directeur le 1^{er} juillet 2010. MM. Jürg Burlet (curateur au Musée national), Henri Habegger et Roland Jungi (Base logistique de l'armée) ont été élus membres du Conseil de fondation avec effet à cette même date, le premier succédant à Matthias Senn qui a pris sa retraite.

La fondation emploie aujourd'hui 20 personnes. L'effectif du personnel a sciemment été porté au maximum pendant les deux dernières années. Cette capacité est nécessaire pour fournir l'immense travail requis pendant la phase de mise en place et la période transitoire. Nous sommes toutefois conscients que, une fois la situation stabilisée, l'effectif du personnel va devoir être adapté à l'enveloppe financière disponible, ce qui nécessitera de procéder à une réduction. Les contrats de travail ont été conçus de telle manière qu'il sera possible d'y procéder sans licenciements grâce aux départs pour raison d'âge et à la conclusion de rapports de travail de durée limitée. Toutefois, pendant les cinq prochaines années, il s'agira de prendre en main le matériel attribué à la collection, d'en éliminer la part excédentaire, de développer l'infrastructure et d'installer la collection à son emplacement définitif.

Nous continuons d'occuper plusieurs emplacements à Thoun. La principale activité consiste à préparer le matériel de la collection. D'importants travaux de construction vont commencer en 2011. A partir du printemps, l'ex-bâtiment du commandement des écoles de cadres des chars et de l'artillerie sera transformé. Ensuite viendra la transformation de l'entrepôt de pneus, que nous utiliserons pour les équipements personnels.

La réalisation des importantes transformations requises du bâtiment principal de la régie des chevaux sera demandée avec le message sur l'immobilier 2011. Les mesures de construction et les aménagements dureront de 2012 à 2014. Mais aujourd'hui déjà, l'exposition de l'équipement personnel est très appréciée, tout comme la halle de présentation des chars et le matériel d'artillerie. Les armes antichars et de DCA peuvent par ailleurs être découvertes dans le bâtiment du commandement de la régie des chevaux, où l'on trouve désormais aussi une exposition d'armes blanches.



Journées portes ouvertes à Berthoud



Vente de matériel excédentaire à des musées et à des collectionneurs à Berthoud

A Berthoud, nous opérons déjà aux emplacements et avec les infrastructures définitifs. La collection, forte de quelque 600 véhicules allant des fourgons aux véhicules ferroviaires en passant par des engins chenillés et des

véhicules à pneus, est déjà en excellent état. Les journées portes ouvertes des 11 et 12 septembre 2010 ont été une superbe récompense pour l'excellente prestation des collaboratrices et collaborateurs. Un grand nombre de véhicules ont été restaurés à Berthoud. Une autre activité a notamment consisté à trier le nouveau matériel entrant. Du matériel excédentaire a pu être remis en juin 2010 à des musées et collectionneurs autorisés, à l'occasion d'une deuxième grande action.

Conformément au concept de réalisation, nous avons pu vider en 2010 toute une série de sites extérieurs (Palud, Corbières, Romont et une partie de Sarnen) et rendre ces locaux. Un important matériel reste néanmoins entreposé dans des arsenaux et d'autres ouvrages, parfois souterrains.

Cet immense travail fourni par une équipe motivée mérite beaucoup de reconnaissance et notre gratitude!

Activités du comité de la VSAM

Le comité a été complété par l'arrivée de Martin Dudle, lors de l'assemblée des membres, tandis que le commandant de la place d'armes Hugo Rätz a quitté cet organe en raison de sa charge de travail.

Le comité a siégé à quatre reprises pendant l'exercice écoulé. Il a traité principalement les points suivants:

- manifestations de la VSAM,
- membres de la VSAM,
- prestations au bénéfice de la Fondation HAM (collaborateurs bénévoles, visites et manifestations),
- journées portes ouvertes et exposés,
- présentation de la VSAM en collaboration avec la Fondation HAM,

- bulletins d'information,
- vente d'insignes et de livres,
- finances.

De plus, un atelier d'une journée a été organisé le 23 octobre conjointement avec les membres du Conseil de fondation HAM et la direction de la Fondation HAM. Le thème en a été l'éventuel futur musée.

J'ai pu m'appuyer sur le soutien efficace de mes collègues du comité. Je tiens notamment à mentionner Henri Habegger, qui s'est impliqué pour nous avec un engagement inouï comme vice-président de la VSAM et, jusqu'à la fin juin, comme directeur. Le nouveau directeur Martin Dudle s'est lui aussi bien intégré dans notre comité et a soutenu nos activités avec efficacité. En raison de la vacance persistante dans le domaine RP/communication, Hugo Wermelinger, notamment, a dû accomplir un immense travail. Il a de nouveau bénéficié ponctuellement du soutien de Hans Rudolf Schneider, ex-membre du comité.

Soutien de la Fondation HAM par la VSAM

L'année passée aussi, nous avons appuyé la Fondation HAM avec un grand nombre de bénévoles.

En outre, conformément à la décision de l'assemblée des membres, la VSAM a alloué à la Fondation HAM un soutien financier de Fr. 10000.– pour couvrir des dépenses qui ne peuvent pas être imputées au mandant, le DDPS, et qui devraient, sans cela, être financées à charge du capital de la fondation.

Le travail des bénévoles a été réparti sur l'ensemble de l'année, avec un grand engagement et plusieurs autres de moindre ampleur, à savoir:

- Domaines dans lesquels travaillent des bénévoles de longue date que nous tenons à mentionner particulièrement:
 - traitement et inventaire de la bibliothèque avec un effort particulier dans le domaine des timbres-poste militaires, par Hansrudolf von Gunten et Peter Blaser,
 - tri des munitions de petits calibres par Toni Zindel et Ueli Geiger,
 - traitement et inventaire de la collection de photographies et de graphiques par Marc Imobersteg,
 - tri et inventaire de la collection de badges A 95 par Arthur Schöfecker,
 - tri et inventaire de la collection d'états de détail par Jürg Werndli.
- Travaux périodiques de bénévoles avec des groupes de travail dans différents domaines, les postes étant préparés sous la conduite experte de nos spécialistes.

L'équipe chargée de la restauration et de la conservation de la collection de munitions a fait un excellent travail avec l'aide de Jacques Thirode, Vladimir Svitok et Jean-Daniel Auberson.

Des travaux ont par ailleurs été réalisés dans les domaines spécifiques suivants:

- entretien de pièces d'artillerie, de lance-mines, etc.,
- entretien de matériel de harnachement et d'autres articles de sellerie,
- tri d'insignes,
- tri de règlements et documents sur les sites de Thoune et Berthoud.

Effort sur les relations publiques

En 2010, nous avons mis un accent sur les travaux de relations publiques. Il s'est souvent agi d'activités communes à l'association et à la fondation. Les deux institutions tirent ainsi à la même corde pour une bonne cause!

Bulletin d'information de la VSAM

Le bulletin d'information est de nouveau paru à trois reprises. En plus des parties officielles (rapport annuel, procès-verbal, etc.) et des nouvelles, nous avons informé de manière circonstanciée nos membres sur les activités de la Fondation HAM. Nos intéressants articles – «Général Guisan», «L'histoire des pièces d'artillerie de l'armée suisse» (Henri Habegger), «Les couvre-chefs de la fanfare d'armée suisse» (Andreas Laubacher), «Histoire des ustensiles de cuisine personnels dans l'armée suisse» (Henri Habegger), «Conservation/restauration d'un intégraphe pour la balistique de 1948» (Antonin Tarchini et Tim Hellstern), «Des chars «sud-africains» pour l'armée suisse» (Walter Lauchenauer) – ont été une digne contribution à l'élaboration de l'histoire militaire de la Suisse.

Exposés

La série d'exposés, annoncée lors de la dernière assemblée des membres et organisée pour la première fois à partir du mois de juin, a été un grand succès. Ces rencontres en soirée ont été très bien accueillies et ont attiré à chaque fois entre 40 et 150 personnes.

24.06.2010 Histoire de la place d'armes de Thoune, Hugo Rätz

19.08.2010 Histoire des troupes blindées suisses, Fred Heer

- 30.09.2010 De la gamelle à la cuisine de campagne, Henri Habegger
- 28.10.2010 Fortifications dans la région du lac de Thoune, Hans Rudolf Schneider
- 25.11.2010 Conservation et restauration d'articles militaires de sellerie, Antonin Tarchini / Rolf Grünenwald
- 16.12.2010 Genèse du drapeau suisse, Jürg Burlet



Hugo Rätz présente l'histoire de la place d'armes de Thoune

Le comité de la VSAM a décidé de poursuivre l'année prochaine ce cycle de conférences. Vous avez déjà reçu le papillon correspondant avec le dernier bulletin d'information.

Journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes ont été organisées à Thoune les 21 et 22 mai 2010. Le vendredi, l'exposition de chars a pu être visitée à la cadence horaire. Le samedi, la collection de matériel personnel a pu être visitée le matin, et les collections d'artillerie, de défense antichar et de DCA l'après-midi. Quelque 200 personnes ont fait usage de cette offre. Sans la décentralisation des emplacements et la proximité de Pentecôte, le nombre de visiteurs eût vraisemblablement été encore plus élevé.

A Berthoud, les journées portes ouvertes se sont déroulées les 10 et 11 septembre. Le succès a été phénoménal. Quelque 3500 personnes sont venues admirer les véhicules – plus de 600 au total. Le programme-cadre avec de la musique et une restauration ainsi que le beau temps ont contribué à la réussite de ces journées. L'équipe HAM de Berthoud est parvenue à mettre sur pied une remarquable exposition qui a eu le succès mérité. Les importants investissements consentis pour les présentations, les inscriptions et les barrières serviront aussi pour les visites futures.



Journées portes ouvertes à Thoune

Visites

Les groupes de visiteurs sont aussi toujours plus nombreux. Parmi eux, je mentionnerai notamment la Commission de la politique de sécurité du Conseil national, le 26 avril 2010, et le Secrétariat général du DDPS, le 20 août 2010, à l'occasion de son excursion annuelle.

A Thoune, nous avons accueilli quelque 1200 personnes qui ont pris part à 55 visites guidées. Le domaine d'activités de Berthoud a enregistré une moyenne de 140 visiteuses et visiteurs par mois. La Fondation HAM a donc reçu, au total, la visite de 2900 personnes. Si l'on additionne à ce chiffre les 3700 per-

sonnes, environ, qui sont venues aux Journées portes ouvertes, ce ne sont finalement pas moins de 6600 visiteuses et visiteurs que nous avons accueillis.

Ce nombre, auquel il faut encore ajouter les centaines d'auditeurs du cycle de conférences de la VSAM, dépasse largement notre objectif annuel de 5000 personnes.

Expositions et production de films

L'année passée, la VSAM et la Fondation HAM ont soutenu les expositions externes et productions de films suivantes:

- exposition Général Guisan, Pully,
- exposition Général Guisan, Jegenstorf,
- préparation de l'exposition Artillerie, ancien arsenal de Schaffhouse, 2011,
- exposition Aérostiers, Château-d'Œx,
- documentaire de la télévision suisse consacré à Henri Dufour,
- documentaire de C-Films AG consacré à l'«Ecrasement au glacier du Gauli».

Internet, prospectus, médias, annonces

Les travaux de relations publiques ont été soutenus efficacement par:

- le site Internet complet continûment actualisé,
- les prospectus concernant les exposés et les journées portes ouvertes,
- les nombreuses annonces et les comptes rendus des médias,
- les nombreuses annonces parues dans la presse locale et des revues militaires.

Visions d'avenir

L'un des objectifs de l'Association du musée suisse de l'armée est le soutien à la création d'un futur musée de l'armée. Cet objectif



L'atelier de Gelterfingen

concerne naturellement aussi bien la VSAM que la Fondation HAM.

Pour cette raison, le comité de la VSAM et le Conseil de fondation HAM ainsi que la direction de cette dernière se sont retrouvés à Gelterfingen, le 23 octobre 2010, pour un séminaire d'une journée. Après l'entrée en vigueur, en automne 2010, de la révision de la loi sur l'armée et l'administration militaire qui nous a fourni les bases légales nécessaires pour la collection du matériel historique de l'armée, la question de la suite se posait. Plusieurs concepts de musées ont été examinés et évalués.

Un petit groupe de travail composé de membres du comité de l'association et de représentants de la Fondation (H. Habegger, H. Wettstein, A. Hadorn) a reçu le mandat d'élaborer dans un premier temps, c'est-à-dire dans un délai de deux ans, les conditions-cadres et des modèles réalistes. Cet avant-projet sera ensuite évalué avec d'éventuels sponsors afin de déterminer quel concept peut être financé. Il est évident que les finances et l'éventuel soutien par les pouvoirs publics joueront un rôle déterminant. Ce n'est que lorsque la clarté régnera à ce sujet qu'une planification détaillée et la réalisation pourront être entreprises.

Nous sommes convaincus de parvenir à trouver des solutions conformes aux possibilités de financement et au cadre général. Cela nécessite toutefois de la patience et du temps.

Remerciements

Nous pouvons tirer le bilan d'une année d'activités très réussie. Nous avons atteint aujourd'hui un niveau que nous aurions difficilement cru possible il y a quelques années. Par conséquent, j'attache beaucoup d'importance à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. Je tiens à remercier le chef du DDPS et le chef de l'armée pour le soutien à notre activité. Des remerciements particuliers vont aussi à l'Office central du matériel historique de l'armée suisse et à son comité consultatif ainsi qu'à tous les services participants du DDPS, c'est-à-dire l'état major de l'armée, la Base logistique de l'armée et armasuisse, pour la bonne coopération.

Je remercie mes collègues du comité de la VSAM et du Conseil de fondation HAM pour leur excellent soutien. Je remercie tout spécialement pour leur remarquable engagement Henri Habegger, 1^{er} vice-président de la VSAM et ex-directeur de la Fondation HAM, de même que Martin Dudle, nouveau directeur de la Fondation HAM. Je remercie ensuite notre personnel et tous les collaborateurs engagés et bénévoles. Par leur travail, ils établissent les bases du développement futur de nos visions et sont ainsi, en quelque sorte, l'âme de notre association. Finalement, je remercie naturellement aussi tous les membres de notre association pour leur soutien!




Paul Müller, président

Bilan

au 31 décembre 2010

	2010	2009	2008
ACTIFS			
Liquidités	249 322.96	259 791.71	192 152.83
Avoirs auprès de tiers	10 315.00	10 315.00	43 056.95
Avoirs impôt anticipé	293.70	88.21	209.27
Stock de marchandises	20 000.00	1.00	1.00
Actif circulant	279 931.66	270 195.92	235 420.05
Fonds	1.00	1.00	1.00
Actif immobilisé	1.00	1.00	1.00
Total de l'actif	279 932.66	270 196.92	235 421.05
PASSIFS			
Engagements envers des tiers	75 535.46	70 114.81	86 950.00
Provision pour entretien des expositions	15 000.00	15 000.00	15 000.00
Capital étranger	90 535.46	85 114.81	101 950.00
Fonds liés:			
– charges de planification à titre onéreux	150 000.00	100 000.00	99 200.00
– garantie du patrimoine du musée	35 082.11	33 471.05	29 356.97
Excédent de recettes	4 315.09	51 611.06	4 914.08
Capital propre	189 397.20	185 082.11	133 471.05
Total du passif	279 932.66	270 196.92	235 421.05

Compte de résultats

du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

	2010	Budget 2010	2009
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	91 584.75	100 000.00	103 140.20
Cotisations de membres à vie	3 500.00	1 000.00	0.00
Intérêts et revenus du capital	852.40	250.00	252.13
Boutique VSAM	4 648.85	30 000.00	47 461.76
Total des recettes	100 586.00	131 250.00	150 854.09
DÉPENSES			
Administration, frais divers	21 876.40	28 000.00	26 489.47
RP, bulletin d'info, Internet, annonces	52 127.71	50 000.00	43 802.35
Contacts avec l'armée et des musées	305.00	1 000.00	710.00
Entretien du fonds	21 961.80	25 000.00	28 241.21
Total des dépenses	96 270.91	104 000.00	99 243.03
Excédent de recettes	4 315.09	27 250.00	51 611.06

Budget

du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

	2011	2010	2009
RECETTES			
Cotisations des membres et dons	95 000.00	91 584.75	103 140.20
Cotisations de membres à vie	1 000.00	3 500.00	0.00
Intérêts et revenus du capital	800.00	852.40	252.13
Boutique VSAM	7 200.00	4 648.85	47 461.76
Total des recettes	104 000.00	100 586.00	150 854.09
DÉPENSES			
Administration, frais divers	25 000.00	21 876.40	26 489.47
RP, bulletin d'info, Internet, annonces	55 000.00	52 127.71	43 802.35
Contacts avec l'armée et des musées	500.00	305.00	710.00
Entretien du fonds	23 000.00	21 961.80	28 241.21
Total des dépenses	103 500.00	96 270.91	99 243.03
Excédent de recettes	500.00	4 315.09	51 611.06

Assainissement de la collection des pièces d'artillerie

En 2010, de nouveaux progrès dans l'assainissement de la collection des pièces d'artillerie ont été atteints.

L'objectif des actions décrites ci-dessous est le triage et la sélection du matériel afin de compléter la collection existante à Thoune et de céder les canons en surplus aux musées et au collectionneurs accrédités. La mise en œuvre de l'action se déroule dans la halle 10 à Berthoud.

Au courant de l'année 2010 les canons et le matériel associé entreposés à Romont (au printemps), à Bulle (en été) ainsi qu'à Corbières (en automne) ont été déplacés sous l'égide de collaborateurs de Thoune et de Berthoud, aidés par la colonne de transport de SWISSINT de Stans.

Durant cette période, une des missions qui m'a été confiée, a été d'organiser le déplacement des canons (DCA, artillerie, pièces historiques) qui se trouvaient entreposés dans un local en Suisse centrale ainsi que dans la région de Thoune.

Une première reconnaissance de ces locaux m'a mise dans le fait accompli qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise facile à réaliser, d'autant plus que mes connaissances ne couvraient pas la totalité de ce domaine.

Avec l'aide des «anciens» collaborateurs, qui m'ont soutenu par leurs conseils et leurs différents contacts, j'ai été en mesure d'organiser ma première mission. Cette dernière a consisté en l'évacuation des pièces stationnées à Kerns, avant la fin d'année 2010.

L'opération de chargement et de déplacement du matériel a duré quatre jours et c'est déroulé dans des conditions météo peu favorables (tempêtes de neige, glace, températures en dessous de 0° C).

Objets à déplacer:

- 18 différentes pièces d'artillerie
- 8 avant-trains
- 1 caisson d'artillerie
- can ach 50/57 avec affût (casemate)

Poids total: env. 40 t

Moyens mis à disposition:
de SWISSINT

- 2 semi-remorques surbaissées
- 1 camion doté d'un pont de chargement hydraulique
- 1 élévateur «Merlo»
- 1 élévateur «Manitou»

De la Fondation HAM (Thoune)

- 1 camion

Les photos donnent des impressions de l'action de transport.



Chargement de pièces historiques



Vue dans un dépôt

Texte et photos:
René Tschäppät,
domaine matériel technique

Les fresques dans le manège de l'ancienne régie des chevaux à Thoune et «la visite de la vieille dame»

Il y a quelque temps, une dame nous a demandé s'il lui était possible de visiter le manège de l'ancienne régie des chevaux à Thoune en compagnie de sa mère, parce que M. Möckli, le mari de celle-ci, avait participé, en 1937, à la peinture des parois avec des sujets équestres.

Peu après, lors d'un contact avec le musée du château de Thoune, nous sommes tombés par hasard sur une reproduction où figure l'équipe des peintres et, parmi eux, M. Möckli, né en 1912.

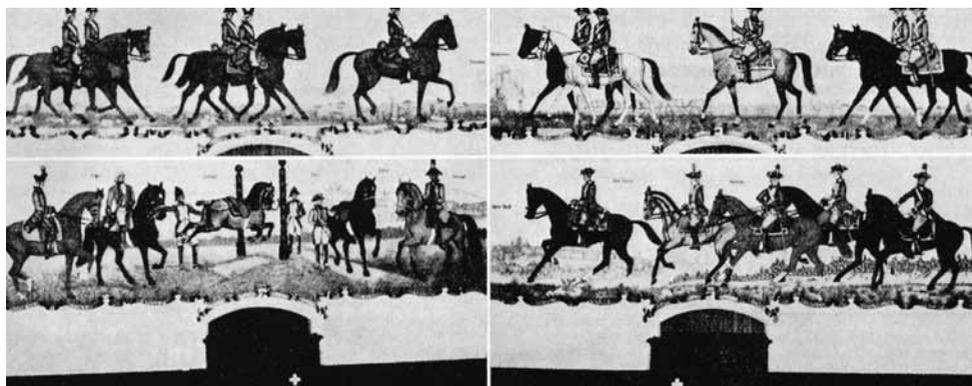


Sur l'image, on peut voir M. Möckli tout à gauche (en vêtements de travail gris).

Par la suite, nous avons invité la dame avec sa mère pour réaliser la visite qu'elles avaient souhaité faire. Le 8 avril 2010, nous avons pu recevoir Madame Möckli, fort âgée, avec trois générations consécutives de sa famille. Ce fut pour tous les participants une visite très émouvante.

Cette visite nous donne l'occasion d'éclaircir de plus près l'histoire des dites fresques du manège de l'ancienne régie des chevaux à Thoune, dont nous avons déjà parlé brièvement dans notre bulletin 2004/2. La revue «Schweizer Artillerist» de 1939 écrivait à ce sujet:

«Depuis longtemps, le nouveau commandant de la régie fédérale des chevaux concevait le plan d'orner les murs dépouillés du grand manège de Thoune de peintures murales équestres resp. militaires. Après le concours hippique de 1937, on élabora un premier projet qu'il fallut cependant abandonner parce que l'artiste héroïque présenté pour ces fresques était subitement décédé. Par la suite, le capitaine Desalmand, fabricant de céramiques à Steffisburg, mit son expérience et sa main-d'œuvre à disposition, ce qui permit d'entreprendre ces grands travaux malgré tout. On utilisa des sujets élargis et combinés qui étaient initialement prévus pour des assiettes à accrocher au mur. On commença par peindre les parois plus petites entre les fenêtres et, ensuite, on passa à l'ornement des grandes surfaces par la représentation simple et réaliste de chevaux dans leurs différentes allures. On travaillait alors le samedi après-midi et le



dimanche matin, ainsi que le soir de 18 à 22, voire 23 heures. Fin novembre 1937, le grand travail était achevé. Les figures ont une hauteur de 2,70 m, les chevaux sont surdimensionnés. Les fresques étaient projetées agrandies sur du papier, puis on les calquait sur les parois de chaux mouillées et ensuite on les peignait. Outre le capitaine Desalmand, un peintre en lettres et un spécialiste en peinture de villes et de paysages ont travaillé sur ces charmantes fresques, tandis qu'un troisième peintre créait les ombres et donnait le relief; l'employé de la régie M. Möckli peignit les chevaux, et le lt-colonel Thommen lui-même apporta ses conseils et son aide dans tous les domaines. C'est ainsi que l'on réalisa une œuvre dont les mille petits détails produisent des effets originaux et pleins de fantaisie qui ravissent tous les visiteurs du manège de la régie de Thoune. Tous les collaborateurs méritent les remerciements les plus chaleureux pour leur travail dévoué et porté avant tout par leur enthousiasme pour le cheval!»



Madame Möckli,
née en 1917.

Henri Habegger

L'histoire des ustensiles de cuisine personnels dans l'armée suisse, partie 2

Le Bulletin 3/2010 relatait l'histoire de la gabelle, voici celle de la gourde.

Les gourdes de l'armée suisse dès 1881

Par Alfred Kruk, D-48151 Münster, complété par Henri Habegger.

Dans le contexte de l'histoire des armées et du jugement sur les performances et les fonctionnalités du soldat, son équipement et son uniforme ont, par le passé, fait l'objet de très nombreuses publications. En revanche, les parties de l'équipement servant à la nourriture et, partant, au maintien de ses fonctions vitales, n'ont trouvé que peu d'attention. La recherche relative aux éléments d'équipement, tels que les marmites et les gourdes, est restée pendant longtemps un souhait inaccompli de l'historien des armées.

Jusqu'à maintenant, on se concentrait essentiellement sur la prise de nourriture solide et sur la marmite en tant que moyen pour ce faire («Tanzbödelers» 64/1998, pp. 12-22). Si la mort due à la faim, l'unique consommation étant celle de l'eau, intervenait après environ 70 jours, le soldat qui était dépourvu d'eau n'avait de toute façon qu'une chance de survie limitée à 3-4 jours. Des essais avaient démontré qu'un soldat US pleinement équipé consommait, dans un climat tempéré, 540 ml d'eau pour une marche de 5 kilomètres. La capacité de 1,1 litre de sa gourde suffisait donc pour 2 heures. Si l'armée US calculait 1 litre d'eau pour 8,5 km, l'armée britannique escomptait une distance de 10,5 km avec la même quantité.

L'armée belge calculait 4 litres pour 40 kilomètres en 8 heures. Normalement, la dotation réglementaire était au minimum de 2-4 litres par jour de combat. La capacité réduite de la gourde suisse d'ordonnance 1932, qui était de 0,56 litre, aurait impliqué plusieurs remplissages par jour. Lors de conflits, l'approvisionnement en eau potable constituait un problème fondamental. De nombreux points d'eau devenaient inutilisables suite aux effets des combats ou par pollution naturelle. La consommation d'eau polluée comportait le danger d'épidémies comme la dysenterie, le typhus et le paratyphus qui pouvaient mettre hors combat des contingents entiers, bien plus rapidement que les effets des armes adverses. Ces considérations jettent une nouvelle lumière sur l'importance de disposer d'une gourde adéquate pour la consommation de ce liquide vital qu'est l'eau. Dans les années 1850, l'armée suisse utilisait des gourdes en verre dotées d'un revêtement en cuir; l'acquisition semble avoir été l'affaire des cantons. Il n'y avait pas de prescriptions uniformes quant au volume. La chopine (env. $\frac{4}{10}$ litre) était cependant de règle. Les gourdes ne présentaient donc à cette époque que peu de différences en termes de dimension et de mode de fabrication.

Le système métrique fut introduit en Suisse au 1^{er} janvier 1877. En conséquence, le Conseil fédéral décida, le 22 novembre 1876, d'introduire la définition uniforme du volume de 0,5 litre pour les gourdes. «Les stocks cantonaux selon les dimensions en vigueur jusque-là seront distribués aux recrues de l'année suivante» (citation 1876). Par la suite, on pro-

céda à des tests comparatifs afin de trouver une nouvelle gourde uniforme mieux protégée contre le bris. Les échantillons comparés se constituaient d'une gourde italienne en bois, d'un modèle d'essai allemand en verre muni d'un revêtement en fer blanc, de diverses bouteilles en verre trempé et d'un modèle suisse avec une couche intermédiaire en feutre placée entre le verre et le revêtement en cuir. Le modèle italien en bois était certes très résistant, «en revanche les boissons qui en formaient le contenu prenaient un goût et une odeur écœurants» (citation février 1881). Toutes les autres bouteilles faites de verre étaient exposées de manière égale à la brisure. Ce fut le modèle suisse muni de la couche intermédiaire en feutre qui s'en sortit le mieux. Pour celui-ci, on avait sécurisé, contre les effets du choc, l'emplacement vulnérable du goulot par une pièce de protection en fer blanc, courbée en forme de cloche. Le 1^{er} mars 1881, le Conseil fédéral approuva l'introduction de cette gourde pour toutes les troupes à l'exception de la cavalerie.

La gourde était fabriquée en verre vert, avec un revêtement en cuir noir, et une couche de feutre intermédiaire. Son volume était de ½ litre et elle se portait avec une courroie de cuir sur l'épaule. Son prix, de Fr. 1.80, était de Fr. -.25 plus élevé que le modèle précédent. La cavalerie suisse était exempte de cette décision. A l'époque, on lisait : «Le chef d'arme de la cavalerie cherche encore une solution pour fixer la gourde à la selle.» La cavalerie prit cependant ses propres voies innovatrices. On fit des essais avec deux gourdes en fer étamé émaillé, d'une capacité de $\frac{3}{10}$ et $\frac{5}{10}$ litres, avec ou sans revêtement de cuir. Toutes les gourdes soumises à l'essai étaient munies d'un crochet en laiton «servant à la suspension à la selle ou alors à la ceinture si le soldat était équipé pour aller à pied». Jusque-là, les bouteilles en verre

étaient portées, à l'étroit, entre le sac à pain, le sabre et occasionnellement la carabine du cavalier; elles heurtaient constamment l'équipement et étaient, plus que celles d'autres troupes, exposées à la brisure.

Le 18 octobre 1881, le Conseil fédéral suisse autorisa l'introduction d'une gourde de cavalerie en fer étamé émaillé d'une capacité de ½ litre. On la portait sur le paquetage avant gauche. En novembre 1881, un appel d'offres fut adressé à l'industrie pour la livraison de 1250 gourdes. En janvier 1893, le Département militaire ordonna qu'à l'avenir, la gourde devait être portée, sans crochet, dans le sac à pain. A cet effet, on envisageait d'y ajouter une cloison de séparation. Au début des années 1890, les puissances militaires européennes reconnurent progressivement l'utilité de l'aluminium à des fins militaires. En 1892, le laboratoire du Comité de l'intendance de Paris procéda à des essais d'aluminium combiné à des denrées alimentaires. Plus tard, des tests semblables furent exécutés sur ordre du Ministère de la guerre à l'Institut Friedrich-Wilhelm de Berlin. Tous les résultats s'étaient avérés positifs, au point que l'Allemagne introduisit, dès 1893, des marmites et des gourdes en aluminium. En Suisse, ce fut la petite arme de l'artillerie de forteresse qui donna suite, précocement, à ce développement (effectifs 1904: 14 compagnies d'élite, 8 de landwehr). Au début 1893, elle demanda pour elle un modèle de gourde, adapté à l'engagement en haute montagne. En mai, une telle demande du chef d'artillerie de la fortification du Gothard parvint à son commandant à Berne. Le modèle d'essai que l'on soumettait était en aluminium, avec un gobelet en matière ligneuse. L'un se glissant dans l'autre, on cherchait à protéger la bouteille de la déformation et, simultanément, à créer un effet isolant. La Fabrique d'aluminium de Neuhausen avait

fabriqué, pour les essais, 250 gourdes qui étaient désormais disponibles. Le 30 mai 1893, le Conseil fédéral déclara cette gourde d'ordonnance pour l'ensemble de l'artillerie de forteresse. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas retrouvé de spécimen de ce modèle. Peut-être nos lecteurs pourront-ils, ici, nous aider.

Depuis 1890, une commission suisse étudiait le développement d'un nouveau paquetage d'infanterie («Tanzbödeler» 59/1998, pp. 2-12). Il s'agissait de trouver un modèle qui remplaçât la gourde d'infanterie modèle 1881; en effet, des milliers d'exemplaires avaient déjà été brisés dans les écoles de recrues. En outre, on voulait avoir «un objet de moins pendouillant au corps du soldat». Une nouvelle gourde devait, pour cette raison, être fixée au sac à pain ou rangée dans celui-ci. En mai 1896, la commission se décida en faveur d'un modèle en tôle d'acier émaillé, «correspondant à la gourde qui a été introduite depuis longtemps dans la cavalerie et qui a fait ses preuves»..., «ce qu'on ne peut pas dire de l'aluminium, du moins en ce qui concerne la gourde». Là, on fustigeait la vulnérabilité contre les coups et les bosses ainsi que les particules qui se dégageaient (à l'intérieur, dues à l'argile en dissolution) et «qui rendaient les boissons troubles et rébarbatives». En revanche, le gobelet de la gourde devait être fait d'aluminium noirci et on devait pouvoir l'enfoncer sous la gourde. En juillet 1896, la nouvelle gourde fut provisoirement acceptée (avec le paquetage) sous la désignation de modèle 1896. Au cours des écoles de recrues du printemps 1897, on observa qu'elles étaient de fabrication trop fragile pour l'anneau de suspension et pour la sangle du bouchon de fermeture et qu'elles se détendaient. Après avoir été renforcée, la gourde fut, au printemps 1898, à nouveau soumise à des tests, cette fois comme modèle 1896/97 (avec le paquetage). Le gobelet, en

revanche, devait à l'avenir rester de métal blanc. Le 2 juillet 1898, le Conseil fédéral déclara la gourde (avec le paquetage) d'ordonnance 1898. La gourde d'ordonnance 1898 était faite en tôle d'acier émaillé avec un volume de 0,5 litre. Le gobelet avait une capacité de 0,7 litre et était marqué d'un poinçon indiquant l'année de fabrication, le fabricant et les contrôles. Ces poinçons ne permettent cependant pas nécessairement de tirer des conclusions quant à la gourde, parce qu'au cours des années, les gobelets pouvaient avoir été confondus ou remplacés. On prévoyait des modèles de gourde émaillés en blanc-gris pour les officiers et en rouge-brun pour la troupe. Le prix était de Fr. 3.–. La gourde devait être rangée exclusivement dans le compartiment du sac à pain d'ordonnance 1898.

En 1898, l'armée fédérale était équipée de gourdes comme suit:

Gourde modèle 1896

- Porteurs de fusil de l'infanterie
- Musiciens de l'infanterie
- Cavalerie

Gourde modèle 1881

- Canonniers de l'artillerie de campagne
- Artillerie de position
- Artillerie de forteresse
- Train
- Génie
- Troupes sanitaires et de l'administration

En 1900, les troupes susmentionnées étaient toutes équipées avec la gourde d'ordonnance 1898. Dès 1902, une commission s'employait à nouveau à délibérer sur les possibilités d'améliorer le tout récent équipement de l'infanterie. («Tanzbödeler» 54/1996, pp. 11-17).

Jusqu'en 1913, il en résulta, outre un nouveau sac à dos, un sac à pain, une marmite, des services, une couverture pour la tente, également le modèle d'une gourde. Celle-ci devait être fixée au nouveau sac en toile, à l'extérieur à gauche. Avec ce type de fixation, on devait désormais enfoncer le gobelet sur la gourde afin de protéger la partie supérieure de celle-ci contre l'encrassement. En 1914, on accepta la gourde, avec le nouvel équipement de l'infanterie, comme modèle 1914.



Sac à dos en toile (en deux parties) modèle 1914 avec gourde modèle 1914 fixée latéralement

La gourde était en tôle d'acier émaillé dans les couleurs olive foncé, turquoise, rouge oxydé et bleu clair, capacité 0,5 litre, le gobelet d'une capacité de 0,7 litre, prix Fr. 3.10. Au cours des années qui suivirent, le nouveau sac, tout comme la manière de porter la gourde, étaient exposés à une critique croissante. «Le fait que la gourde soit suspendue

librement à l'extérieur du sac donne lieu à diverses réserves:

- Elle est trop exposée aux influences de la température ambiante.
- Lorsqu'elle reste accrochée à une branche dans la forêt, la sangle se déchire.
- La gourde est endommagée par les chocs du sabre.
- Lorsqu'on avance en bondissant, elle crée un fort bruit en tapant contre l'outil de pionnier.

La solution probablement la plus indiquée consisterait à ranger la gourde dans le sac à pain, comme auparavant.»

La manière compliquée de décrocher la gourde du sac à dos ne fut pas mentionnée. Suite aux critiques, on ordonna de modifier le sac, et le modèle modifié fut, le 9 mars 1917, déclaré d'ordonnance 1914/17. Ce faisant, on abandonna la fixation extérieure de la gourde par sa sangle. On en lima les anses pour cette sangle afin de pouvoir désormais ranger la gourde, comme auparavant, dans le sac à pain, avec son gobelet enfoncé par-dessous.

Bien que non documentée, on utilisa la désignation de modèle 1914/17 pour cette gourde modifiée, qui continua d'être fabriquée dans sa forme de 1917, en blanc-gris émaillé pour les officiers, en brun pour la troupe. Pour ce modèle également, on utilise, à des fins de distinction, la désignation utile mais non documentée de modèle 1917. Il faut encore mentionner qu'en juillet 1916, l'état-major de l'armée fédérale préconisa à l'unanimité «... de recommander pour son introduction une gourde en aluminium, avec le même gobelet, la gourde avec un revêtement en feutre».

Dans les années 1918/1922, on procéda à d'amples essais avec des gourdes en aluminium de plus grande taille, mais sans résultat.

En partie parce qu'une gourde de plus grand gabarit aurait requis la modification du sac à pain. On alléguait également qu'une telle gourde représentait une plus lourde charge pour le soldat. Somme toute, on ne voyait pas la nécessité de donner davantage d'eau au soldat et on se méfiait, en temps de paix, de coûteuses modifications et du matériau de l'aluminium.

En 1932, soit 39 ans après l'empire allemand, l'armée suisse décida de l'introduction d'une gourde en aluminium pour l'emploi général. C'est parce que de grandes quantités de gourdes inutilisables s'étaient à nouveau amassées dans les arsenaux. A l'emploi, l'émail s'était détaché suite à des chocs ou des coups. Les parties endommagées rouillaient. On disait à l'époque: «Il faut également tenir compte de la mise en danger de la santé du soldat par des éclats d'émail détachés.» La nouvelle gourde en aluminium permit d'économiser un poids de 160 grammes et sa durée de vie était doublée, avec les avantages économiques correspondants. Le modèle éprouvé était muni, à l'extérieur comme à l'intérieur, d'un vernis durable neutre et inodore. Mentionnons ici que lors des tests, les offices de l'infanterie, de l'artillerie, du génie et le commissariat des guerres avaient demandé une gourde de plus grand volume contenant au minimum 1 litre, notamment pour les troupes de montagne.

Le 18 juin 1932, le département militaire déclara d'ordonnance la gourde en aluminium de 0,56 litre en gris-vert. Elle devint la gourde uniforme pour les officiers et pour la troupe. Au cours des années qui suivirent, la couleur variait, allant du gris-vert au jaune-vert, au brun-vert et autour de 1953 au gris, puis au noir dans les années 1960. La première exécution de cette gourde avait une épaule «ronde». Plus tard, on la conçut également

avec des épaules dont les arêtes étaient plus ou moins marquées. L'attribution de la forme de l'épaule à certains fabricants n'amène rien, pas plus qu'une suite chronologique. Plus tard, on abandonna l'anneau de suspension sur la partie supérieure de la gourde. L'exécution avec «arêtes» est parfois désignée comme modèle 1932/35 parmi les collectionneurs. Cette désignation n'est pas documentée. Dès les années 60 (documenté dès 1961), on fixa au gobelet des anses rabattables moyennant des rivets qui, plus tard (documenté dès 1966), furent attachées par 6 points de soudure. Dès la fin des années 70, on franchit le dernier pas vers la gourde sans anneau de suspension et présentant une épaule uniforme à arêtes. Les couleurs étaient avant tout le noir, mais on rencontre aussi des gourdes grises.

En 1985, on passa à l'augmentation du volume de la gourde réclamée depuis si longtemps. Elle consistait en une gourde noire, faite de matière synthétique, d'un volume de 0,9 litre, avec fermeture à vis, ainsi qu'en un gobelet en aluminium pour 0,5 litre, avec anses. Dès 1991, la gourde obtint un orifice (qu'on pouvait refermer) placé dans la fermeture à vis afin de permettre de boire tout en portant le masque de protection ABC 90.

A l'instar de toutes les pièces d'équipement, on procéda toujours, au cours des décennies, à de nouveaux essais en vue d'améliorations ou d'innovations sur les gourdes. Nombreux sont les modèles d'essai qui ont survécu à cette époque et qui apparaissent sporadiquement de nos jours. On ne peut cependant pas exclure que certains modèles d'essai ont été remis à la troupe s'ils étaient utilisables et disponibles en de plus grandes quantités. Par exemple, le modèle (?) d'une gourde de cavalerie de l'époque autour de 1898. On trouve aussi un intéressant modèle d'essai (?) présentant une fermeture

à vis en aluminium de l'époque autour de 1900. On a également découvert un modèle de gourde avec son gobelet en aluminium gris-foncé (avec buse) et deux sangles en cuir servant à fixer le bouchon et le gobelet, daté 1909 (voir illustration de la page de couverture).



Gourde d'essai avec poinçon 1909

Afin de pouvoir remplir plus rapidement les gourdes, on testa en juin 1941 un modèle avec un large goulot. Ce fut cependant un entonnoir servant à remplir les gourdes qui a été introduit (dans le matériel général de cuisine). D'autres essais visaient depuis toujours l'isolation contre les variations de température. On utilisait alors des matériaux auxiliaires comme les matériaux ligneux ou le feutre. L'isolation de la gourde était importante pour l'infanterie de montagne engagée en haute montagne au-dessus de la ligne de gel. Des tests avaient révélé que le contenu d'une gourde avait, par une température ambiante de moins 20 degrés, passé en 6,5 heures à 0 degré. Après un autre laps de temps de 16 heures, le liquide avait gelé. En mars 1943, des essais auprès de troupes de montagne ont été entrepris avec des supports pour les marmites et des gourdes «résistantes au gel». En février 1944, on relevait, dans les milieux officiels, que «la troupe réclame ces gourdes». Au cours des essais, le système de cuisson pour gourdes Borde avait fait ses preuves. Ce système comprenait un support de gobelet percé de trous servant à absorber la chaleur de la source. Jusqu'au début 1945, on procéda à des tests sur 50 appa-

reils de ce genre. A cette occasion, il s'avéra que le vernis laqué de la gourde ne supportait pas la chaleur et qu'il se dissolvait. Le contenu de la gourde prenait un goût mauvais. Nous n'avons pas pu établir quand le cuiseur de gourde brevet Borde a été introduit.



*Cuiseur de gourde système Borde
gourde modèle 1932 placée dessus, avec gobelet*

Recueil de toutes les gourdes documentées par des exemplaires spécimens, avec les documents officiels et les échantillons étiquetés. Quelques points peu clairs entre les indications sur les documents, les échantillons disponibles et les spécimens subsistent encore en ce qui concerne les couleurs. Peut-être sont-ils en partie aussi imputables à la décoloration intervenue au cours des années.

Des mesures ultérieures ont révélé que toutes les gourdes des modèles entre 1898 et 1970 présentent une capacité variant entre 0,6 et 0,64 litre. Le volume du gobelet est toujours d'environ 0,5 litre.

Relevé des gourdes sous forme de tableau

N°	Ord Année	Désignation	Arrêté Conseil fédéral	Emploi Remise	Description (matériel, couleur, exécution, etc.)
1	1843	«Une gourde, avec cordon pour le port en bandoulière, de couleur uniforme par corps»	Règlement 8.8.1843, §139		Souvent, les gourdes étaient en verre avec revêtement en cuir, en partie avec fermeture à vis en bois
2	1875	Gourde? (Acquisition par les cantons, indemnité par la Confédération Fr. 1.60)	Feuille fédérale	Toutes les troupes	Les gourdes étaient souvent en verre avec revêtement en cuir, formes diverses, gabarit (volume) de la gourde non indiqué
3	1876	Gourde uniforme ½ litre (acquisition par les cantons, indemnité par la Confédération Fr 1.60)	22.11.1876	Toutes les troupes	Première normalisation du volume de la gourde
4a	1881	Gourde modèle 1881 pour l'infanterie	1.3.1881	Toutes les troupes, à l'exception des dragons et des guides	Gourde en verre vert, revêtement en cuir noirci avec couche intermédiaire en feutre, bouchon avec calotte de protection en forme de cloche, capacité ½ litre, portée avec un cordon sur l'épaule, coût Fr. 2.40
4b	1881	Gourde modèle 1881 pour l'infanterie	?		Comme le modèle précédent, mais comme variante avec fixation par sangle modifiée (ne passant plus par en dessous mais glissée à travers l'œillet inférieur des deux côtés)
5	1881	Gourde modèle 1881 pour la cavalerie	18.10.1881	Cavalerie (dragons et guides)	Gourde en tôle émaillée, capacité ½ litre, portée suspendue à un crochet en laiton au paquetage avant gauche. Dès janvier 1893, rangée dans le sac à pain
6	?	Gourde type 1881 petit modèle éventuellement exécution pour officiers ?	?	?	Gourde en verre vert, revêtement en cuir brun avec couche intermédiaire en feutre, bouchon avec calotte de protection en forme de cloche, capacité réduite, portée avec une sangle sur l'épaule
7	1893	Gourde ordonnance 1893	30.5.1893	Artillerie de forteresse dès 1893	Gourde en aluminium avec gobelet en matière ligneuse enfoncé, capacité?
8	1896	Gourde modèle 1896	Juillet 1896	Ecoles de recrues printemps 1896	Gourde en tôle d'acier émaillé, de couleur inconnue (couvercle avec goulot soudé par plissage), avec anneau de suspension, gobelet en aluminium noir?
9a	1896/97	Gourde modèle 1896/97	?		Modèle renforcé 1896, couleur? Œillets pour anneau de suspension et sangle pour bouchon soudés avec des angles en forme de T, gobelet en aluminium noir?
9b	1896/97 /98	Gourde modèle 1896/97/98	Normalisation 19.10.1898		Selon le Message du Conseil fédéral, les gourdes du modèle 1896/97 ont été mises aux normes du modèle 1898

N°	Ord Année	Désignation	Arrêté Conseil fédéral	Emploi Remise	Description (matériel, couleur, exécution, etc.)
10	?	Gourde pour la cavalerie (éventuellement unique- ment modèle d'essai, mais introduit)	?	Cavalerie	Gourde dans sa forme comme le modèle 1896, en tôle acier émaillé, noir, revêtement en cuir, portée suspendue à un crochet en laiton, analogue au modèle 1881, sans gobelet, bouchon fixé à la sangle en cuir à partir du crochet
11	1898	Gourde avec gobelet ordonnance 1898 Exécution pour la troupe	2.7.1898	Exécution pour la troupe	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur rouge-brun (couvercle avec goulot soudé par plissage), avec anneau de suspension, capacité 0,63 litre, avec gobelet en alumi- nium, bouchon avec sangle fixée à l'œillet plat sur le haut de la gourde et relié au bouton de gobelet
12	1898	Gourde avec gobelet ordonnance 1898 Exécution pour officiers	2.7.1898	Exécution pour officiers	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur blanc-gris (couvercle avec goulot soudé par plissage), avec anneau de suspension, avec gobelet en aluminium, bouchon avec sangle en cuir fixée à l'œillet plat sur le haut de la gourde et relié par le bouton de gobelet
13	1914	Gourde modèle 1914	1914	Dès 1916, toutes les troupes avec pa- quetage en deux parties	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur turquoise, partie supérieure de la gourde soudée sans plissage, œillet latéral pour sangle soudé à la gourde, bouchon avec cordon fixé à l'œillet rond soudé en haut, capacité 0,6 litre, gobelet en aluminium avec boucle latérale en textile enfoncé sur la bouteille par-dessus
14	(1914/ 17)	Gourde modèle 1914 modifié, désigné plus tard comme modèle 1914/17	9.3.1917	Avec la suppres- sion du paque- tage en deux parties dès 1917	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur turquoise, partie supérieure de la gourde soudée sans plissage (l'œillet latéral pour sangle soudé à la gourde étant retiré), bouchon avec sangle en cuir fixée à l'œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet, gobelet en aluminium enfoncé sur la bouteille par-dessous (boucle latérale en textile retirée, muni d'un bouton, trous obstrués par des rivets en aluminium)
15	1917	Gourde modèle 1917 (fabrication nouvelle) Exécution pour la troupe Désignation modèle 1917 non documentée	?	Avec la suppres- sion du paque- tage en deux parties dès 1917	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur rouge-brun, partie supérieure de la gourde soudée sans plissage, bouchon fixé à la sangle en cuir sur l'œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet, capacité 0,6 litre, gobelet en aluminium enfoncé sur la bouteille par-dessous, bouchon avec cordon fixé à œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet

N°	Ord Année	Désignation	Arrêté Conseil fédéral	Emploi Remise	Description (matériel, couleur, exécution, etc.)
16	1917	Gourde modèle 1917 (fabrication nouvelle) Exécution pour officiers Désignation modèle 1917 non documentée	?	Avec la suppression du paquetage en deux parties dès 1917	Gourde en tôle d'acier émaillé, couleur blanc-gris, partie supérieure de la gourde soudée sans plissage, bouchon fixé à la sangle en cuir sur l'œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet, qui est en aluminium, enfoncé sur la bouteille par-dessous, bouchon avec cordon fixé à œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet
17a	1932	Gourde ordonnance 1932	18.6.1932	Toutes les troupes	Gourde en aluminium, couleur gris-vert/olive/vert clair, intérieur avec vernis durable, en haut avec anneau, bouchon avec cordon fixé à œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet, capacité 0,64 litre, gobelet en aluminium enfoncé par-dessous
17b	1932	Gourde ordonnance 1932 Forme de la gourde modifiée en variantes avec: <ul style="list-style-type: none"> • épaule légèrement en arête • épaule avec arête marquée Souvent désignée comme modèle 1932/35 parmi les collectionneurs	18.6.1932		Gourde en aluminium (forme de la partie supérieure de la gourde avec arête plus marquée), couleur gris ou noir en haut avec œillet et anneau de suspension (en partie aussi avec anneau supprimé), bouchon fixé avec un cordon à l'œillet rond soudé en haut et relié au bouton du gobelet, capacité 0,64 litre, gobelet en aluminium enfoncé par-dessous
18	Années 1970	Gourde ordonnance?	?		Gourde en aluminium, couleur noire, capacité 0,64 litre, sans anneau, bouchon fixé avec cordon à l'œillet rond soudé et relié au bouton du gobelet, qui est en aluminium dès env. 1961 avec deux anses rabattables enfoncé par-dessous
19	1985	Gourde modèle 1985	Acquisition avec programme d'armement 1989 du 5.4.1989		Gourde en matière synthétique noire, avec fermeture à vis, capacité 0,9 litre, gobelet en aluminium avec capacité 0,5 litre enfoncé par-dessous
20	1991	Gourde 1985 avec capot de fermeture pour masque de protection 90	Acquisition avec programme d'armement 1991 du 27.3.1991		Comme gourde 1985, avec fermeture à vis modifiée pour boire avec le masque de protection 90 aménagé pour ce faire

Les divers types de gourdes listés dans le tableau ci-dessus sont illustrés dans la documentation iconographique au milieu de ce bulletin.

Remerciements

- J'aimerais remercier très chaleureusement M. Alfred Kruk, auteur de l'article paru dans le «Tanzbödeler» qui est à la base de cet article, pour ses amples et excellents travaux de recherche aux Archives fédérales ainsi que pour son aval quant à l'emploi de ses articles;
- Je remercie M. Jürg Burlet, rédacteur du «Tanzbödeler», pour son aval quant à cet article et pour son appui lorsqu'il s'agissait de répondre à de nombreuses questions techniques;
- M. Andreas Laubacher, responsable des services spécialisés de l'équipement personnel de la Fondation HAM, mérite également mes remerciements pour son appui en trouvant des réponses à de nombreuses questions techniques «invasives» et pour l'accès à la collection du matériel historique de l'armée.

Sources (articles partie 1 et 2)

- Les articles rédigés par M. Alfred Kruk, D-48151 Münster:
 - «Die Kochgeschirre der Schweizer Armee von 1875 bis zur Gegenwart» (Les gamelles de l'armée suisse de 1875 jusqu'à ce jour), édité dans le «Tanzbödeler» n° 64, 1999
 - «Die Feldflaschen der Schweizer Armee ab 1881», (Les gourdes de l'armée suisse dès 1881), édité dans le «Tanzbödeler» n° 71, 2001
- «Messages du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale», publiés par la «Feuille fédérale» des années 1867 à 1947
- *Divers règlements de l'armée suisse entre 1817 et 1994*
- *Dessins d'ordonnance et autres documentations des objets décrits dans les archives du matériel historique de l'armée suisse*
- *Collection du matériel historique de l'armée suisse*
- *Informations d'armasuisse et de quelques fabricants*